

Doudeville



Capitale du lin

ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT : DISPOSITIONS ANTI-TERRORISME
N°72-09-2022
BRADERIE DE DOUDEVILLE
Commune de Doudeville
Seine-Maritime

Nous, Maire de la ville de DOUDEVILLE,

Vu, le Code Général des Collectivités locales dans sa partie législative et réglementaire,

Vu, l'arrêté Municipal du 10 mars 1988, portant réglementation générale de la circulation et du stationnement en ville.

Vu, le Code de la Route,

Considérant qu'à l'occasion de la braderie du 9 octobre 2022 qui doit se dérouler à DOUDEVILLE ce qui amène une grande affluence de personnes et de véhicules,

Considérant les nouvelles dispositions du 18 juillet 2016 en matière de lutte contre le terrorisme,

Considérant la braderie du dimanche 9 octobre 2022 de 6h00 à 20h00,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Barrage de rues fixes (plots) :

- Rue Carnot du côté du Puit Saint Jean
- Rue Savoye Rollin du côté de Monsieur Bourdain
- Rue de la Mare
- Rue de l'Hôtel de Ville – côté RD 20
- Sortie de carrefour market du côté de la maison de presse

ARTICLE 2^{ème} : Barrage de rues fixes dont une partie mobile en raison de la sécurité (véhicules + barrières selon le site) :


- Rue Jean Varin au niveau du n° 11
- Rue Carnot du côté de l'opticien
- Rue Maréchal de Villars du côté de la RD 20
- Bas de la rue Félix Faure

ARTICLE 3^{ème} : Un dispositif signalera cette prescription afin de prendre toutes les précautions, notamment vis à vis des piétons et des automobilistes, afin de garantir la sécurité des usagers, et de gêner le moins possible la circulation.

ARTICLE 4^{ème} : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur. L'enlèvement du véhicule pourra être effectué par un garage agréé par la Préfecture de la Seine-Maritime. Les frais de mise en fourrière et de gardiennage seront à la charge du contrevenant.

A Doudeville, le 23 septembre 2022

Le Maire,


Daniel Durécu

AMPLIATIONS :

Préfecture
DDR
Service incendie
Voirie
Police Municipale
Gendarmerie
Dossier